

DOCUMENT D'INFORMATION

RWANDA

Octobre 2007

Direction des recherches
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Avertissement

Le présent document a été préparé par la Direction des recherches de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada à l'aide de renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les informations présentées sont référencées. Le document ne prétend pas faire le traitement exhaustif du pays étudié, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande d'asile particulière. Pour toute information sur les événements récents, veuillez communiquer avec la Direction des recherches.

Recherche achevée le 17 septembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2. CONTEXTE POLITIQUE

3. PARTIS POLITIQUES

4. GROUPES ARMÉS ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

NOTES

RÉFÉRENCES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom officiel

République du Rwanda.

Géographie

La République du Rwanda est un pays enclavé dans la partie orientale de l'Afrique centrale, au sud de l'Équateur, et qui a comme pays voisins la République démocratique du Congo à l'ouest, l'Ouganda au nord, la Tanzanie à l'est et le Burundi au sud. Sa superficie totale est de 26 338 km², dont 24 948 km² de terre et 1 390 km² d'eau. Son climat est tempéré, avec deux saisons des pluies qui s'étendent de février à avril et de novembre à janvier. La majeure partie du pays est occupée par la savane avec une population essentiellement rurale.

Population et densité

Population : 9 907 509 habitants (estimation de juillet 2007).

Densité : Le Rwanda est le pays d'Afrique ayant la plus forte densité. Selon des estimations du milieu de l'année 2005, sa densité est de 350,6 habitants au km².

Principales ville et population

Kigali (capitale) : 8 200 000 habitants (estimation de 2002).

Langues

Le kinyarwanda, le français et l'anglais sont les trois langues officielles du Rwanda. Le kiswahili est aussi largement répandu, en particulier dans les carrefours commerciaux.

Religions

Catholiques 56,5 p. 100, protestants 26 p. 100, adventistes 11,1 p. 100, musulmans 4,6 p. 100, croyances traditionnelles 0,1 p. 100 et sans religion 1,7 p. 100 (estimation de 2006).

Groupes ethniques

Hutus 84 à 85 p. 100, Tutsis 15 p. 100 et Twas (pygmées) 1 p. 100.

Démographie

Taux de croissance démographique : 2,77 p. 100 (estimation de 2007).

Taux de mortalité infantile : 85,27 décès/1 000 naissances vivantes.

Espérance de vie à la naissance : 49 ans.

Taux de fécondité : 5,37 enfants nés/femme.

Taux d'alphabétisation : 70,4 p. 100 des personnes de 15 ans et plus savent lire et écrire (estimation de 2003).

Devise

Franc rwandais (RWF)

526,159 francs rwandais = 1 dollar canadien¹

Fêtes nationales

2007 : 1^{er} janvier (jour de l'An), 28 janvier (jour de la Démocratie), 7 avril (journée nationale de deuil), 9 avril (Pâques), 1^{er} mai (fête du Travail), 17 mai (Ascension), 1^{er} juillet (fête de l'Indépendance), 1^{er} août (festival des moissons), 15 août (Assomption), 8 septembre (journée de la Culture), 25 septembre (anniversaire du Kamarampaka, référendum de 1961), 1^{er} octobre (journée des Forces armées), 1^{er} novembre (Toussaint), 25 décembre (Noël).

2008 : 1^{er} janvier (jour de l'An), 28 janvier (jour de la Démocratie), 24 mars (Pâques), 7 avril (journée nationale de deuil), 1^{er} mai (fête du Travail), 1^{er} mai (Ascension), 1^{er} juillet (fête de l'Indépendance), 1^{er} août (festival des moissons), 15 août (Assomption), 8 septembre (journée de la Culture), 25 septembre (anniversaire du Kamarampaka, référendum de 1961), 1^{er} octobre (journée des Forces armées), 1^{er} novembre (Toussaint), 25 décembre (Noël).

Chef de l'État et du gouvernement

Chef de l'État : le président Paul Kagame. Il a été élu une première fois le 17 avril 2000 par l'Assemblée nationale et le Conseil des ministres et assermenté le 22 avril de cette même année. Il a été réélu au suffrage universel le 25 août 2003 et a été assermenté le 12 septembre de cette même année.

Chef du gouvernement : le premier ministre Bernard Makusa. Il a été nommé une première fois par le président Kagame le 8 mars 2000 et reconduit dans cette fonction par le président Kagame le 11 octobre 2003.

Forme de gouvernement

Le Rwanda est une république indépendante. Le président de la République assume les rôles suivants : chef d'État, garant de la Constitution et de l'unité nationale et commandant en chef des forces armées. Par ailleurs, le président désigne le premier ministre, qui lui-même dirige le Conseil des ministres. Le président nomme également les ministres sur proposition du premier ministre.

Le premier ministre est le chef du gouvernement.

Structure législative

Selon la plus récente constitution du Rwanda, approuvée par référendum en mai 2003 et entrée en vigueur le 4 juin 2003, le Rwanda a un parlement bicaméral comportant une Chambre des députés et un Sénat.

La Chambre des députés comprend 80 députés, dont 53 sont élus au suffrage direct et 27 au suffrage indirect (2 représentants des jeunes, 1 représentant des personnes handicapées et 24 femmes). Le Sénat comprend 26 membres élus au suffrage indirect, dont 12 sont élus par les conseils locaux et 2 par des établissements d'enseignement supérieur, tandis que les 12 autres sont nommés (8 par le président et 4 par le Forum des formations politiques, un organisme à vocation réglementaire).

Divisions administratives

En octobre 2005, la Constitution de 2003 a été amendée pour faire passer le nombre de provinces de 12 à 5, le nombre de districts de 106 à 30, et le nombre de « secteurs » (unités administratives locales) de 1545 à 416. Cette réforme territoriale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Les 5 provinces du Rwanda sont : la province de l'Est, la ville de Kigali, la province du Nord, la province du Sud et la province de l'Ouest.

Les 30 districts sont : Bugesera, Burera, Gakenke, Gasabo, Gatsibo, Gicumbi, Gisagara, Huye, Kamonyi, Karongi, Kayanza, Kicukiro, Kirehe, Muhanga, Musanze, Ngoma, Ngororero, Nyabihu, Nyagatare, Nyamagabe, Nyamasheke, Nyanza, Nyarugenge, Nyaruguru, Rubavu, Ruhango, Rulindo, Rusizi, Rutsiro, Rwamagana. Chaque district a à sa tête un maire élu.

Système judiciaire

Le Rwanda compte une Cour suprême, une Haute Cour de la république, ainsi que des tribunaux provinciaux, de district et municipaux. Il dispose également d'organismes judiciaires spécialisés : les tribunaux *gacaca* et les tribunaux militaires. Les tribunaux *gacaca* jugent les cas de génocide ou les autres crimes contre l'humanité commis entre le 1^{er} octobre 1990 et le 31 décembre 1994. Ce sont le Tribunal militaire et la Haute Cour militaire qui jugent les affaires militaires.

Élections

Au Rwanda, les citoyens âgés de 18 ans ou plus ont droit de vote au suffrage universel. Le président est élu au suffrage universel pour un mandat de 7 ans, renouvelable une fois. Le mandat des députés est de 5 ans et celui des sénateurs, de 8. La plus récente élection présidentielle a eu lieu le 25 août 2003. Le président élu Paul Kagame a obtenu 95,05 p. 100 des voix. Faustin Twagiramungu, candidat défait au scrutin présidentiel, a contesté les résultats, dénonçant d'importantes irrégularités. La Cour suprême, ainsi que les observateurs internationaux, ont toutefois jugé que cette élection s'était généralement déroulée de manière libre et équitable. Les plus récentes élections législatives se sont déroulées du 29 septembre au 3 octobre 2003. Sur les 53 sièges soumis au suffrage universel à la Chambre des députés, le Front patriotique rwandais, dont est issu le président Kagame, est sorti grand vainqueur, avec 40 sièges, suivi du Parti social démocrate avec 7 sièges et du Parti libéral avec 6 sièges. Les sénateurs, au nombre de 26, ont été également élus indirectement ou nommés. Le Front patriotique rwandais a participé à ces élections législatives en s'alliant avec le Parti démocrate centriste, le Parti démocratique idéal, l'Union démocratique du peuple rwandais et le Parti socialiste rwandais. Par ailleurs, ces élections présidentielles et législatives de 2003 ont été les premières depuis la fin du génocide.

Défense

L'âge minimum pour le service militaire volontaire est de 16 ans. Le service militaire obligatoire a été supprimé en 2001.

Les effectifs des Forces rwandaises de défense (FRD) comprenaient environ 33 000 membres en novembre 2006, dont 32 000 dans l'armée et 1 000 dans la force aérienne. Il faut y ajouter environ 2 000 membres des forces de défense locales. Le

budget de la défense pour l'année 2006 est estimé à 70 000 millions de francs rwandais (environ 136,009 millions de dollars canadiens²).

Médias

La liberté de la presse et la liberté de l'information sont garanties par l'article 34 de la constitution.

Il existe deux agences de presse rwandaises, l'Agence rwandaise de presse (ARP) et l'Office rwandais d'information (ORINFOR). L'ORINFOR est administré par le ministère à la Primature du Rwanda chargé de l'information. L'ARP est pro-gouvernementale. L'ORINFOR publie également deux journaux, *La Nouvelle Relève* et *Imvahonshya*. *Imvahonshya* ou *Imvaho*, qui signifie « vérité », est un hebdomadaire tiré à 51 000 exemplaires publié en kinyarwanda, tandis que *La Nouvelle Relève* est un mensuel publié en français avec un tirage de 1 700 exemplaires.

Il n'y a pas de quotidiens au Rwanda. Le bi-hebdomaire *Umuseso* est considéré comme la publication au Rwanda qui jouit de la plus grande indépendance. L'*Umuseso* est publié en kinyarwanda. Le *Rwanda Herald* est également un journal indépendant.

Radio Rwanda est une station de radio gouvernementale qui diffuse ses programmes quotidiennement en kinyarwanda, en kiswahili et en français. Télévision Rwanda, chaîne de télévision appartenant à l'État, est la seule station de télévision rwandaise.

En 1999, le nombre de téléviseurs était estimé à 864 000. En 2006, le nombre d'internautes était d'environ 65 000.

Indice du développement humain (IDH) des Nations Unies et rang du paysⁱ

Valeur : 0,450/1 (2004).

Rang : 158 sur 177 pays (2004).

Indicateur des disparités entre les sexes dans le développement humain (IDSDH) des Nations Unies et rang du paysⁱⁱ

Valeur : 0,449 /1 (2004).

Rang : 119 sur 136 pays (2004).

Population sous le seuil de la pauvreté

60 p. 100 (estimation de 2001).

Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency Internationalⁱⁱⁱ

ⁱ L'IDH est un indice composé qui mesure le développement humain dans un pays. Il est fondé sur l'espérance de vie et les niveaux d'alphabétisation et d'instruction, de même que sur le niveau de vie. Les valeurs sont les suivantes : 0,800 et plus (développement humain élevé), 0,500-0,799 (développement humain moyen) et 0,500 et moins (développement humain faible). Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction de la valeur de leur IDH.

ⁱⁱ L'IDSDH redresse le classement de l'IDH pour tenir compte des inégalités entre les hommes et les femmes.

ⁱⁱⁱ L'IPC de Transparency International est un indice composé qui repose sur des données provenant de 16 sondages et de 10 organisations indépendantes. Les données reflètent les opinions des spécialistes de la situation au pays et des gens d'affaires. Certaines personnes sondées vivent dans le pays concerné, alors que d'autres n'y habitent pas. Les notes varient de 0 (très corrompu) à 10 (très intègre). En fonction de leur note, les pays sont classés par ordre du pays le moins corrompu (1) au pays le plus corrompu (163).

Note : 2,5/10.

Rang : 121 sur 163 pays.

Baromètre mondial de la corruption (BMC) de Transparency International^{iv}

Le BMC publié par Transparency International ne fournit pas de données sur le Rwanda.

[Information compilée à partir des sources suivantes : États-Unis 14 sept. 2007; *ibid.* 6 sept. 2007; *The Europa World Year Book 2006 2006*, 3804-3820; Nations Unies 2006; *Political Handbook of the World 2007 2006*, 1033-1040; *Political Parties of the World 2005*, 501-503; Rwanda 23 août 2007a; *ibid.* 23 août 2007b; *ibid.* s.d.a; *ibid.* s.d.b; Transparency International 2006]

2. CONTEXTE POLITIQUE

L'année 2003 a marqué la fin de la période de transition devant déboucher sur la création d'un gouvernement civil, avec l'adoption d'une nouvelle constitution et la tenue d'élections présidentielles et législatives³. La constitution de 2003 permet notamment au gouvernement d'interdire les partis politiques dont les fondements seraient l'appartenance ethnique, tribale, régionale ou religieuse⁴. Le gouvernement s'est servi de cette prérogative avant les échéances électorales de 2003 pour interdire le Mouvement démocratique républicain (MDR) et le Parti démocrate chrétien (PDC), ainsi que plusieurs autres partis plus petits⁵. Certains partis d'opposition et des organisations internationales de défense des droits de la personne ont vu dans cette disposition de la constitution un prétexte pour renforcer le pouvoir du FPR⁶. Par ailleurs, selon *Le Rapport final de la mission d'observation de l'Union européenne au Rwanda*, « [les] élections législatives se sont déroulées sans véritable opposition. Tous les partis participant à ces élections avaient appelé à voter Paul Kagame lors de l'élection présidentielle et les opposants potentiels ont été empêchés de participer à ces élections avant la campagne électorale ou quelques jours avant le scrutin »⁷. Selon cette même source, les élections présidentielle et législatives se sont déroulées paisiblement et ont été bien organisées, en dépit de certains cas d'irrégularités et de fraudes qui se sont produits les jours d'élection⁸. En ce qui concerne les tribunaux *gacaca*, ils avaient un arriéré d'environ 95 000 cas, à la fin de 2005⁹. Le Tribunal pénal international (TPR) avait prononcé, quant à lui, 22 condamnations en mars 2005¹⁰. Les Hutus rwandais ont critiqué le TPR pour sa lenteur et parce qu'il n'a encore accusé aucun Tutsi¹¹. En outre, au milieu de l'année 2006, il y aurait eu une lutte de pouvoir intestine au sein de l'équipe dirigeant le pays¹².

3. PARTIS POLITIQUES

Le Front patriotique rwandais (FPR) : Le FPR, aussi appelé Inkotanyi, a été fondé en 1990¹³. Il comprend principalement des Tutsis et a été créé par des Rwandais tutsis réfugiés en Ouganda et a lancé une attaque contre le Rwanda en octobre 1990¹⁴. Les membres de l'équipe dirigeante initiale du FPR ont été pour la plupart tués lors de

^{iv} Le BMC de Transparency International est établi à partir d'un sondage des opinions des gens sur la corruption dans leur propre pays. La note va de 1 (nullement corrompu) à 5 (extrêmement corrompu).

combats contre les forces gouvernementales à la fin de 1990 et au début de 1991¹⁵. Le FPR domine actuellement la scène politique rwandaise¹⁶. Paul Kagame, vainqueur de l'élection présidentielle de 2003, est issu du FPR, ayant été élu président du FPR en 1998¹⁷. Lors des élections législatives de 2003, le FPR a dirigé une coalition comprenant le Parti démocrate centriste, le Parti démocrate idéal, l'Union démocratique du peuple rwandais et le Parti socialiste rwandais¹⁸. Cette coalition a recueilli 73,78 p. 100 des suffrages et 40 sièges de député, dont 33 uniquement pour le FPR¹⁹. Le FPR est actuellement dirigé par le président de la République Paul Kagame²⁰.

Parti social-démocrate (PSD) : Le PSD, parti hutu, est l'un des trois partis d'opposition à avoir été reconnu selon la Constitution de 1991 et a fait partie de coalitions gouvernementales à partir d'avril 1992²¹. En 1994, son chef, Félicien Gatabazi, a été assassiné, déclenchant une vague de violence au Rwanda qui a culminé avec le début du génocide²². Aux élections à la Chambre des députés de 2003, le PSD a obtenu plus de 12 p. 100 des suffrages et remporté 7 sièges²³. Le PSD est actuellement dirigé par Vincent Biruta, qui préside également le Sénat²⁴.

Parti libéral (PL) : Fondé en 1991, le PL s'est scindé en deux à la fin de 1993 et au début de 1994, l'une des factions ayant rejoint la coalition gouvernementale mise en place par le FPR à la suite de sa victoire militaire de juillet 1994²⁵. Le PL a été restructuré en 2003²⁶. Aux élections législatives de 2003, le PL a recueilli 10 p. 100 des suffrages et remporté 6 sièges de député²⁷. Lors du scrutin présidentiel de 2003, le PL a appuyé Paul Kagame, candidat du FPR, devenu par la suite président²⁸. C'est Prosper Higiro qui dirige actuellement le PL²⁹.

Parti démocrate centriste (PDC) : Le PDC a été créé en 1990 sous l'appellation de Parti démocrate chrétien³⁰. Le Parti démocrate chrétien ayant été interdit avant le scrutin présidentiel de 2003, il s'est reconstitué sous le nom de Parti démocrate centriste, juste avant les élections législatives de 2003³¹. Aux élections législatives de 2003, le PDC s'est allié au FPR et a remporté 3 sièges de député³².

Parti démocratique idéal (PDI) : Fondé en 1991 sous l'appellation Parti démocratique islamique³³, le PDI s'est allié au FPR aux élections à la Chambre des députés de 2003 et a remporté 2 sièges³⁴. Il est actuellement dirigé par André Bumaya Habib³⁵.

Union démocratique du peuple rwandais (UDPR) : Créé en 1992³⁶, l'UDPR s'est allié au FPR aux élections à la Chambre des députés de 2003 et a remporté un siège³⁷. C'est Adrien Rangira qui est à la tête de l'UDPR³⁸.

Parti socialiste rwandais (PSR) : Fondé en 1991, le PSR est un parti qui défend les droits des travailleurs³⁹. Il s'est allié au FPR aux élections à la Chambre des députés de 2003 et a remporté un siège⁴⁰. Il est dirigé actuellement par Medard Rutijanwa⁴¹.

Autres partis politiques⁴² : Parti pour le progrès et la concorde (formé après l'interdiction du Mouvement démocratique républicain - MDR), Parti progressiste de la

jeunesse rwandaise (PPJR), Parti républicain rwandais (Parerwa), Rassemblement travailliste pour la démocratie (RTD).

Autres partis politiques établis hors du Rwanda⁴³ : Alliance démocratique rwandaise (Rwandan Democratic Alliance), Alliance pour la démocratie et la reconstruction nationale (Alliance for Democracy and National Recovery), Forces de résistance pour la démocratie (FRD), Rassemblement pour la démocratie et le retour (RDR) aussi appelé Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie au Rwanda, Union du peuple rwandais (UPR).

Partis interdits : La constitution de 2003 au Rwanda permet au gouvernement d'interdire les partis politiques susceptibles d'être sources de désobéissance civile ou de tensions ethniques⁴⁴. À la veille des élections de 2003, cette disposition de la constitution a été utilisée par le gouvernement rwandais pour interdire les partis suivants : le Parti pour la démocratie et le renouveau (PDR), aussi appelé Ubuyanja (Renouveau)⁴⁵, le Mouvement démocratique républicain (MDR)⁴⁶, le Parti démocratique chrétien (PDC)⁴⁷.

4. GROUPES ARMÉS ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES

Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) : En 2004 et au début de 2005, les FDLR auraient été décrites comme l'un des principaux groupe de résistance à l'extérieur du Rwanda⁴⁸. En mars 2005, les FDLR se sont excusées formellement pour leur participation aux tueries de 1994 au Rwanda; en avril 2005, elles ont affirmé leur intention de rendre leurs armes, de quitter la République démocratique du Congo (RDC) et de rentrer au Rwanda pour tenter de devenir un parti politique officiel⁴⁹. Cependant, dans une déclaration faite le 4 octobre 2005, le Conseil de sécurité des Nations Unies a indiqué que les FDLR n'avaient toujours pas quitté la RDC et n'avaient pas procédé au désarmement promis⁵⁰. Le chef des FDLR, Ignace Murwanashyaka, a été arrêté en Allemagne en avril 2006, accusé d'avoir violé les lois sur l'immigration⁵¹. Le gouvernement allemand s'est opposé à une demande d'extradition du gouvernement rwandais⁵².

¹ OANDA. 10 septembre 2007.

² *Ibid.*, 13 sept. 2007.

³ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037.

⁴ Rwanda 4 juin 2003, Art. 54.

⁵ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037.

⁶ *Ibid.*, 1035.

⁷ *Rapport final de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Rwanda*, 31.

⁸ *Ibid.*, 34.

⁹ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *The Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.

¹⁴ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037.

-
- ¹⁵ *Ibid.*
¹⁶ *Ibid.*
¹⁷ *Ibid.*
¹⁸ *The Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
¹⁹ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037
²⁰ *Ibid.*
²¹ *Political Parties of the World 2005*, 503; *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037.
²² *Ibid.*, 1037-1038.
²³ *Political Parties of the World 2005*, 503.
²⁴ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038
²⁵ *Ibid.*; *Political Parties of the World 2005*, 502.
²⁶ *The Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
²⁷ *Ibid.*; *Political Parties of the World 2005*, 502.
²⁸ *Ibid.*
²⁹ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038; *Worldwide Guide to Women in Leadership* 7 janv. 2007.
³⁰ *The Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
³¹ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1037.
³² *Ibid.*; *Political Parties of the World 2005*, 502.
³³ *The Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
³⁴ *Political Parties of the World 2005*, 502.
³⁵ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038; *Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
³⁶ *Ibid.*
³⁷ *Political Parties of the World 2005*, 503.
³⁸ *Ibid.*; *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038; *Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
³⁹ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038; *Europa World Year Book 2007* 2007, 3817.
⁴⁰ *Political Parties of the World 2005*, 503.
⁴¹ *Ibid.*; *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038.
⁴² *Europa World Year Book 2007* 2007, 3817; *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038.
⁴³ Information compilée à partir des sources suivantes : *Europa World Year Book 2007* 2007, 3817; *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038-1039.
⁴⁴ Rwanda 4 juin 2003, Art. 52.
⁴⁵ *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1038.
⁴⁶ *Ibid.*
⁴⁷ *Ibid.*, 1037.
⁴⁸ *Ibid.*, 1039.
⁴⁹ *Ibid.*; AI 28 sept. 2005.
⁵⁰ Nations Unies 4 oct. 2005.
⁵¹ BBC 4 avr. 2006; *Political Handbook of the World 2007* 2007, 1039.
⁵² *Ibid.*

RÉFÉRENCES

- Amnesty International (AI). 28 septembre 2005. *Democratic Republic of Congo - North Kivu: Civilians Pay the Price for Political and Military Rivalry*. (AFR 62/013/2005)
<<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAFR620132005?open&of=ENG-RWA>> [Date de consultation : 17 sept. 2007]
- British Broadcasting Corporation (BBC). 11 avril 2006. « Germany May Probe Rwanda Suspect ». <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4899086.stm>> [Date de consultation : 17 sept. 2007]
- États-Unis (É-U). 14 septembre 2007. Department of State. « Rwanda ». *International Religious Freedom Report 2007*.
<<http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/2007/90115.htm>> [Date de consultation : 27 sept. 2007]
- _____. 6 septembre 2007. Central Intelligence Agency (CIA). « Rwanda ». *The World Factbook*. <<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rw.html>> [Date de consultation : 10 sept. 2007]
- The Europa World Year Book 2007*. 2007. 48th ed. Vol. II « Rwanda ». Londres : Routledge.
- Nations Unies. 2006. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). « Rwanda ». *Human Development Report 2006*.
<http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/data_sheets/cty_ds_RWA.html> [Date de consultation : 28 mars 2007]
- _____. 4 octobre 2005. Conseil de sécurité. « Le Conseil exige que les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) procèdent volontairement et sans délai ni conditions à leur désarmement et à leur retour au Rwanda ». <<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2005/CS8518.doc.htm>> [Date de consultation : 17 sept. 2007]
- OANDA. 13 septembre 2007. « OANDA Currency Converter ». <<http://www.oanda.com/convert/classic>> [Date de consultation : 13 sept. 2007]
- _____. 10 septembre 2007. « OANDA Currency Converter ». <<http://www.oanda.com/convert/classic>> [Date de consultation : 10 sept. 2007]
- Political Handbook of the World: 2007*. 2007. « Rwanda ». Sous la direction d' Arthur Banks, de Thomas Muller et de William Overstreet. Washington, DC : CQ Press.

Political Parties of the World. 2005. 6th ed. « Rwanda ». Sous la direction de Bogdan Szajkowski. Londres : John Harper Publishing.

Rwanda. 23 août 2007a. Ministère de l'Administration locale, du Développement communautaire et des Affaires sociales. « Territorial Administration : Administrative Maps ». <<http://www.minaloc.gov.rw/spip.php?article18>> [Date de consultation : 13 sept. 2007]

_____. 23 août 2007b. Ministère de l'Administration locale, du Développement communautaire et des Affaires sociales. « Territorial Administration : List of Districts' Executive Committee Members ». <<http://www.minaloc.gov.rw/spip.php?article79>> [Date de consultation : 13 sept. 2007]

_____. 4 juin 2003. *Constitution de la République du Rwanda*. (Site Droit francophonie) <<http://droit.francophonie.org/dfweb/publication.do?publicationId=4281>> [Date de consultation : 19 mars 2007]

_____. S.d.a. Services du premier ministre. « Ministre à la primature chargé de l'information ». <http://www.primature.gov.rw/mpmo_fr.htm> [Date de consultation : 30 mars 2007]

_____. S.d.b. Office rwandais de l'information (ORINFOR). « Bienvenue sur le site de l'ORINFOR ». <<http://www.orinfor.gov.rw/>> [Date de consultation : 30 mars 2007]

Transparency International (TI). 6 novembre 2006. *Indice de perceptions de la corruption 2006*. <http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2006> [Date de consultation : 28 mars 2007]

Union européenne (UE). 2003. Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Rwanda en 2003. *Rapport final sur l'élection présidentielle et les élections législatives*. <http://ec.europa.eu/comm/external_relations/human_rights/eu_election_ass_observ/rwanda/moe_ue_final_2003.pdf> [Date de consultation : 4 avr. 2007]

Worldwide Guide to Women in Leadership. 7 janvier 2007. « Rwanda Ministers ». <<http://www.guide2womenleaders.com/Rwanda.htm>> [Date de consultation : 14 sept. 2007]